

ABREGE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 OCTOBRE 2011

1) Taxe d'aménagement

Le 1^o mars 2012, la nouvelle taxe d'aménagement doit remplacer trois autres taxes. Les collectivités doivent fixer le taux (entre 0 et 20 %) de cette taxe instituée de plein droit dans les communes dotées d'un PLU ou PLUI. Le taux fixé par le conseil municipal sera valable pour toute l'année. Il pourra toutefois être révisé tous les ans.

Pour obtenir le même produit qu'avec la TLE, le Conseil Municipal a décidé qu'il serait raisonnable de voter un taux de 4 %. Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres.

La nouvelle Taxe de sous-densité n'étant pas obligatoire il n'y sera pas donné suite pour le moment.

2) Lotissement CADASTRAING - transfert des espaces communs du lotissement dans le domaine public communal

M. CADASTRAING, lotisseur du lotissement « CADASTRAING » sollicite le transfert des espaces communs dans le domaine public. Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil quant à ce transfert. Pour : 12, Abstentions : 5, Contre : 2.

3) Lotissement LE CLOS DE LA GARE - transfert des espaces communs du lotissement dans le domaine public communal

Le lotissement du Clos de la Gare n'est pas terminé. Il manque des revêtements de trottoirs et des plantations. Il est proposé de repousser la prise en charge de ce lotissement. Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres.

4) Cimetière - Procédure de reprise de concessions abandonnées

Il reste environ 60 places libres sur la partie haute et 20 sur la partie basse dans le cimetière neuf. Toutes les concessions (des 2 cimetières) ont été répertoriées. 170 tombes seraient abandonnées. La démarche à entreprendre est longue et minutieuse. Peut-être faudrait-il lancer la démarche d'information pour la Toussaint. Nécessité également de prévoir un ossuaire.

Monsieur le Maire demande confirmation aux élus de leur volonté de poursuivre cette procédure. Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres.

5) Traverse de Soual - Point sur les travaux

Route de Revel, les travaux sont presque terminés. Les plantations et la signalisation restent à faire. Concernant la tranche 3, une réunion avec les commerçants a eu lieu le mercredi 5 octobre. Cette réunion a permis la validation d'une réalisation des travaux par tronçons et ce afin de moins gêner les commerces. Les entreprises seront invitées à travailler non stop de 7 H à 19 H. Tout sera mis en œuvre pour terminer les travaux avant l'été.

6) Questions diverses



C.M.J.

mardi 11 octobre midi : réunion d'informations aux élèves

vendredi 21 octobre après-midi : présentation des candidats et des professions de foi

mardi 8 novembre après-midi : élections



CCSA :

Nécessité d'élire les délégués à la commission tourisme de la CCSA. Un titulaire + un suppléant. Monsieur le Maire propose M. ALIBERT en tant que titulaire et M. RODIERE en tant que suppléant. Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres.